

Création d'un bureau du Défenseur national à Cuba (+Photos)



La Havane, 16 juin (ACN) La Direction nationale du Défenseur a été créée aujourd'hui lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège du ministère de la Justice (Minjus) en présence de Teresa Amarrellé Boué, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste de Cuba et secrétaire générale de la Fédération des femmes cubaines (FMC).

José Luis Toledo Santander, président de la Commission des affaires constitutionnelles et juridiques de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, José Alexis Ginarte Gato, président de l'Union nationale des juristes cubains, Rosabel Gamón Verde, première vice-ministre du ministère de la Justice, et d'autres représentants de l'entité, du ministère public, de la Cour suprême et de l'Organisation des cabinets d'avocats collectifs étaient également présents lors de la cérémonie de fondation.

En ce qui concerne les attributions de la nouvelle Direction, le secrétaire général de la FMC l'a définie comme la matérialisation concrète de la manière dont Cuba assume la maxime constitutionnelle de l'État socialiste de droit et de justice sociale.

Amarrellé Boué a estimé que l'événement constitue un exemple palpable de la volonté politique du gouvernement de la plus grande des Antilles de renforcer les structures et les mécanismes chargés de garantir le respect des droits des citoyens et de répondre à une série d'inégalités et de conditions de vulnérabilité qui n'ont pas leur place dans le projet cubain.



Le jeune juriste Alejandro Redondo Ramos, promu à la tête de l'organisme, a expliqué que celui-ci réunit en une seule figure les rôles joués dans le passé par d'autres institutions chargées de l'administration de la justice, comme le bureau du procureur général et la Cour suprême du peuple, entre autres.

Il a précisé que le bureau du médiateur sera utilisé comme ressource juridique, en mettant l'accent sur la protection des enfants, des personnes âgées ou en situation de vulnérabilité, des victimes de différentes manifestations de violence ou d'autres circonstances qui pourraient conduire à un traitement discriminatoire et au non-respect des garanties.

En correspondance avec ces engagements, il a insisté sur le facteur humaniste qui devrait accompagner ceux qui travaillent dans le domaine pour incarner les intérêts et la protection des personnes défendues dans l'environnement civil, familial, professionnel et commercial, où des processus peuvent survenir dans des situations de vulnérabilité et où la sensibilité devrait prévaloir.

Leonardo Pérez Gallardo, docteur en sciences juridiques et professeur de droit civil et notarial à la faculté de droit de l'université de La Havane, s'est rallié à ce point de vue, décrivant l'événement comme un événement transcendantal qui rapproche Cuba de l'idéal de la justice pour tous.

Le spécialiste a souligné la nécessité d'élaborer de nouvelles normes pour soutenir le bureau du médiateur dans son travail et de le doter d'une stratégie de communication pour faire connaître ses particularités à la population cible.



En tant que service public, il sera accessible par le biais des départements correspondants des directions provinciales de la justice, qui placeront des professionnels dans chaque municipalité du pays, avec l'exigence indispensable qu'ils soient juristes, a-t-il précisé.

Le nouveau chiffre correspond aux statuts issus de la mise à jour des lois de procédure, du Code de la famille et du Code du contentieux. (Source ACN)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/325766-creation-dun-bureau-du-defenseur-national-a-cuba-photos>



Radio Habana Cuba